

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES  
MINIMALES N° 11/2019 (Relance)**

Un avis d'appel d'offres national est lancé pour le projet :

**Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à fibres optiques.**

- **Lot N°01:** 24630 AIN MAKHLOUF - 24631 AIN LARBI 15,24 Km
- **Lot N°05 :** 24607 NADOR - 24501 GUELMA CAH 19,69 Km.

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises selon le palier suivant :

**Palier 02 : pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km :** le soumissionnaire doit justifier de la qualification de classification de deux (02) à quatre (04) dont l'activité est l'hydraulique et/ou les travaux publics.

Les représentants des fournisseurs intéressés peuvent se présenter, munis du cachet des fournisseurs à l'adresse ci-après :

**Direction Opérationnelle de Guelma  
Rue SERIDI Med Taher Guelma**

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre paiement de la somme de **cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA)** non remboursable. Le paiement se fera auprès de la BNA. Guelma (Direction Opérationnelle de Guelma) Compte N° 001 00816 0300 000 172/53.

**Les offres doivent être composées :**

1. D'un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée comportant la mention dossier administratif, dénomination de l'opérateur économique, numéro et objet de l'appel d'offres.
2. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention offre technique, dénomination de l'opérateur économique, numéro et objet de l'appel d'offres.
3. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention offre financière, dénomination de l'opérateur économique, numéro et objet de l'appel d'offres.

Les trois 03 offres, administratif, technique et financière accompagnées des pièces règlementaires (citées dans le cahier des charges administratif) doivent parvenir, dans une seule enveloppe anonyme portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 11/2019**

**« Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à fibres optiques »**

**Rue Seridi Mohamed Tahar – Guelma**

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième (15<sup>eme</sup>) **jour** de **08h00** à **14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.